

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 90 (1995)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Interne = Intern

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Passage de témoin à la Ligue suisse du patrimoine national

Caspar Hürlimann, nouveau président

ti. Lors de l'Assemblée des délégués, à Splügen, le 10 juin, la Ligue suisse du patrimoine national (LSP) a non seulement décerné le prix Wakker 1995 à ce village qui fut l'un des premiers relais de passage sur un sentier muletier traversant les Alpes, mais s'est également dotée d'un nouveau président. Après sept années de présidence, l'ingénieur bâlois Ronald Grisard a passé le témoin à l'avocat zurichois Caspar Hürlimann.

Les Assemblées de délégués de la LSP ont ceci de particulier qu'elles se déroulent sous les feux de la rampe. Cette année aussi. Joachim Catrina, maire de Splügen, après une brève présentation de «son» village, a laissé la parole à Ronald Grisard qui s'exprimait pour la dernière fois en tant que président de la LSP. Dans sa rétrospective, celui-ci a, dans une allusion à la disparition du consensus dans la société actuelle, fait une exhortation au dialogue précoce entre les «protecteurs» et leurs «adversaires»; il a également présenté pour approbation le rapport annuel et les comptes, fait approuver par une majorité écrasante et après une petite discussion une augmentation de la cotisation de base de Fr. 2.50 par membre et par année (!) et invité les sections à redoubler d'efforts publicitaires pour finalement passer à l'objet principal de l'ordre du jour: la présentation et l'élection de son successeur.

Contacts précoces avec la protection du patrimoine

Venant d'une famille de l'Oberland zurichois, Caspar Hürlimann dont le grand-père dirigeait une exploitation vinicole à Zurich-Fluntern a grandi à Zurich, puis étudié le droit à Genève et aux USA. Il exerce sa profession d'avocat spécialiste du droit économique et successoral dans la ville des bords de la Limmat. Sa première action pour la pro-

tection du patrimoine remonte à l'année 1945 lorsqu'il participa à la vente de l'Écu d'or en vue de la sauvegarde du lac de Sils alors qu'il passait ses vacances dans le val de Fex (Grisons). Dans les années qui suivirent, il s'intéressa de plus en plus aux dispositions de protection du val de Fex (interdiction de circuler, protection des plantes et clauses esthétiques). Plus tard encore, il contribua à la mise sous protection et à la rénovation de plusieurs maisons à Zurich et dans le val de Fex. En 1979, Caspar Hürlimann adhéra à la section zurichoise de la LSP; en 1982, il devint membre du comité et en 1985, vice-président. En juin 1995, la Ligue suisse du patrimoine national lui demanda de faire partie du bureau de son organisation faîtière. C'est à l'unanimité et par acclamation que les délégués réunis à Splügen l'ont élu président de la LSP. Un nouveau membre du bureau a été nommé en la personne d'Eric Kempf, architecte, chargé de cours à l'EPF de Lausanne, architecte conseil de la LSP en Romandie, membre de la commission du prix Wakker et du comité du musée en plein air du Ballenberg.

Remerciements à Ronald Grisard

Prenant à son tour la parole, Caspar Hürlimann a remercié les délégués de leur confiance. Il a ensuite rendu hommage au travail accompli par le pré-

sident sortant, Ronald Grisard, qu'il avait côtoyé à l'école de sous-officiers et d'officiers, puis au sein du bureau de la LSP. Ajoutant à son adresse: «Sous ta direction pragmatique, mais toujours soucieuse d'un consensus et pleine de finesse, je me suis très vite senti à l'aise». Durant la présidence de Ronald Grisard, le bureau a ainsi pris de nombreuses initiatives constructives, notamment la réorientation de l'attribution du prix Wakker et la réglementation de l'héritage Rosbaud. En conclusion, il a, au nom de tous les participants, remercié Ronald Grisard qui a dirigé la LSP avec compétence et habileté;

Surprise d'anniversaire pour le secrétaire général LSP Hans Gattiker.

Geburtstagsüberraschung für SHS-Geschäftsführer Hans Gattiker. (Bild Stähli)



ses paroles ont été saluées par des applaudissements nourris.

Anciennes et nouvelles priorités

Caspar Hürlimann a ensuite évoqué les priorités qu'il accorderait dans l'exercice de sa nouvelle fonction. Outre les objets statutaires, la collaboration et le souci du dialogue et des contacts avec les sections sont, à ses yeux, des préoccupations de premier ordre. Il souhaite également maintenir des relations étroites avec le secrétariat dirigé par Hans Gattiker qui fêtait d'ailleurs ce même jour son 60e anniversaire. Le nouveau président s'efforcera de poursuivre les efforts de réorientation du prix Wakker tout en s'engageant pour une conception positive de notre environnement, une architecture et un urbanisme répondant à des critères de qualité, de créativité et de modernité. Il conviendra également, étant donné les moyens limités de la LSP, de focaliser les activités sur certains points prioritaires. Caspar Hürlimann entend faire un usage responsable du droit de recours et augmenter le nombre d'adhésions de membres par des efforts publicitaires. Il aimerait également étudier les possibilités de création en Suisse d'une organisation analogue au National Trust anglais qui s'occupe de l'acquisition et de l'entretien de constructions historiques. Il lui semble, en raison de la précarité des finances publiques, qu'une institution privée pourrait faire un travail efficace à cet égard.

A son tour, l'équipe de rédaction tient à remercier le président sortant de la confiance qu'il lui a accordée et présente tous ses vœux de réussite à son successeur.

Stabwechsel beim Schweizer Heimatschutz

Caspar Hürlimann neuer Präsident

ti. An seiner Delegiertenversammlung vom 10. Juni in Splügen hat der Schweizer Heimatschutz (SHS) nicht nur das ehemalige Säumerdorf mit dem diesjährigen Wakker-Preis ausgezeichnet, sondern sich zugleich einen neuen Präsidenten gegeben. Nach sieben Jahren folgte dem Basler Ingenieur Ronald Grisard der Zürcher Rechtsanwalt Dr. Caspar Hürlimann.

Delegiertenversammlungen des SHS haben es in sich: sie pflegen meist in Minne über die Bühne zu gehen. Das war auch dieses Jahr so. Nachdem der Splügener Gemeindepräsident Joachim Catrina den Abgeordneten «sein» Dorf kurz vorgestellt hatte, übernahm SHS-Präsident Ronald Grisard zum letztenmal das Szepter. In seinem kurzen Rückblick rief er in Anspielung auf die schwindende Konsensfähigkeit unserer heutigen Gesellschaft zum frühzeitigeren Dialog zwischen «Schützern» und ihren «Gegnern» auf, liess den Jahresbericht und die Jahresrechnung genehmigen, setzte nach einigen Diskussionen mit überwältigendem Mehr eine Anhebung des Zentralbeitrages um Fr. 2.50 je Mitglied und Jahr durch (!), ermunterte die Sektionen zu erhöhten Werbeanstrengungen und schritt dann zum Hauptgeschäft des Tages: zur Vorstellung und Wahl seines Nachfolgers.

Frühe Kontakte

Der ursprünglich einer Zürcher Oberländer Familie entstammende Caspar Hürlimann, dessen Grossvater in Zürich-Fluntern einen Weinbaubetrieb geführt hatte, ist in Zürich aufgewachsen, hat hier, in Genf und in den USA Rechtswissenschaft studiert und ist heute in der Limmattstadt als selbständiger Anwalt auf dem Gebiet des Wirtschafts- und Erbrechts tätig. Seine ersten Beziehungen zu den Anliegen des Heimat-

schutzes gehen zurück auf das Jahr 1945, als er beim Verkauf des ersten Schoggitalers zur Rettung des Silsersees mitmachte und im Fextal (Engadin) Ferien verbrachte. In die folgenden Jahre fiel auch sein wachsendes Interesse an den Schutzbestimmungen für das Fextal (Fahrverbot, Pflanzenschutz und Ästhetikvorschriften). Später war er an der Unterschutzstellung und Renovation verschiedener Häuser in Zürich und im Fextal beteiligt. 1979 trat Caspar Hürlimann dem Zürcher Heimatschutz bei, 1982 wurde er in dessen Vorstand und 1985 zu dessen Vizepräsidenten gewählt. Im Juni 1995 holte ihn der Schweizer Heimatschutz in den Geschäftsausschuss der Dachorganisation. Mit Applaus und einstimmig haben ihn nun die Delegierten in Splügen zum neuen Präsidenten des SHS erkoren. Neu in den Geschäftsausschuss gewählt wurde zudem der Architekt Eric Kempf, Lehrbeauftragter an der ETH Lausanne, SHS-Bauberater in der Romandie, Mitglied der Wakker-Preis-Kommission und des Komitees Freilichtmuseum Ballenberg.

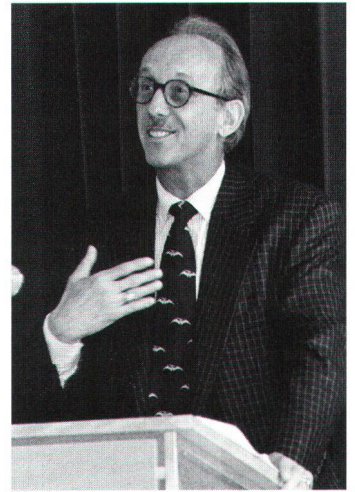
Dank an Ronald Grisard

In seiner Grussadresse bedankte sich Caspar Hürlimann für das ihm entgegengebrachte Vertrauen. Zugleich benutzte er die Gelegenheit, um den scheidenden Präsidenten Ronald Grisard zu würdigen. Diesen hatte er bereits in der Unteroffiziers- und Offiziers-

schule kennen- und nun im Kreise des SHS-Geschäftsausschusses offensichtlich auch schätzengelernet. Denn «unter Deiner pragmatischen, immer den Konsens suchenden und subtilen Führung habe ich mich rasch wohl, ja heimisch gefühlt». Während Grisards Präsidialschaft sei im Ausschuss viel Konstruktives geleistet worden, worunter besonders die Neuausrichtung der Wakker-Preis-Verleihung sowie die definitive Verwendung und Regelung des Rosbaud-Vermächtnisses. Abschliessend dankte er Ronald Grisard im Namen aller Anwesenden für dessen kompetente und geschickte Verbandsleitung, worin er durch einen kräftigen Applaus der Versammlung unterstützt wurde.

Alte und neue Akzente

Im Hinblick auf seine künftige Präsidialtätigkeit skizzierte sodann Caspar Hürlimann seine Prioritäten. Neben den statutarischen Belangen stünden für ihn die Zusammenarbeit und Pflege des Gesprächs und der Beziehungen mit den Sektionen an erster Stelle. Einen engen Kontakt wünscht er sich auch zur Geschäftsstelle unter Hans Gattiker, der übrigens am Rande der Delegiertenversammlung zu seinem 60. Geburtstag beglückwünscht wurde. Uneingeschränkt fortsetzen will der neue SHS-Präsident auch die Neuausrichtung des Wakker-Preises sowie das Engagement für eine positive Gestaltung unse-



Der neue SHS-Präsident Caspar Hürlimann wendet sich erstmals an die Delegierten. (Bild Stähli)

Le nouveau président LSP Caspar Hürlimann s'adresse pour la première fois aux délégués.

res Lebensraumes und eine gute, kreative und neuzeitliche Architektur und Planung. Auch gelte es, angesichts der beschränkten Mittel die Heimatschutz-Kräfte vermehrt auf gewisse Schwerpunkte zu konzentrieren. Ebenso wolle er sich für einen verantwortungsbewussten Gebrauch des Beschwerderechts und grössere Anstrengungen im Bereich der Mitgliederwerbung einsetzen. Schliesslich möchte sich Hürlimann der Frage widmen, ob und wie sich in der Schweiz eine Organisation im Stil des englischen National Trusts zum Erwerb und Unterhalt historischer Gebäude und Anlagen aufbauen liesse. Denn gerade bei knappen öffentlichen Mitteln könnte hier eine private Institution mitunter wirksam einspringen. Auch wir vom Redaktionsteam danken dem zurückgetretenen Präsidenten für das uns entgegengebrachte Vertrauen und wünschen seinem Nachfolger gutes Gelingen!

Heimatschutzpreis 1995 an Bürgerinitiativen

Mittelalter und Moderne

shs. Der Schweizer Heimatschutz (SHS) vergibt dieses Jahr zwei Preise an Bürgerinitiativen: den einen für die Erhaltung der Dorfkirche von Montbrelloz FR, die auf das 12. Jahrhundert zurückgeht, den anderen für den erfolgreichen Einsatz zugunsten des elfhundertplätzigen Kinosaaes «Métropole» in Lausanne, der 1931 eröffnet worden ist.



Trotz Widerständen gerettet: die Kirche von Montbrelloz.

(Bild SHS)

Sauvée malgré de fortes résistances: l'église de Montbrelloz.

1980 publizierte die Gemeinde Montbrelloz das Abbruchgesuch für die Kirche, die leergestanden hatte, nachdem 1964 eine moderne Kirche in der damals üblichen Architektur erstellt worden war. Aus finanziellen Gründen blieb diese aber ohne Turm, so dass man das Geläute der alten

Kirche weiterbenützen muss. Auf die Abbruchpublikation rechte sich der erste Widerstand, aus dem heraus sich die *Association des amis de la vieille Eglise de Montbrelloz (AVEM)* bildete. Die *Association Musique Métropole (AMM)* widersetzte sich einem Baugesuch der Eigentümerin, einer Versicherungsgesellschaft, wonach diese den im Stil des Art déco ausgestalteten Kinosaal und dessen Foyer zerstören und im Gebäude sechs kleinere Kinos, Shopping-Galerien und weitere öffentlich zugängliche Nutzungen einrichten wollte.

Externe Widerstände

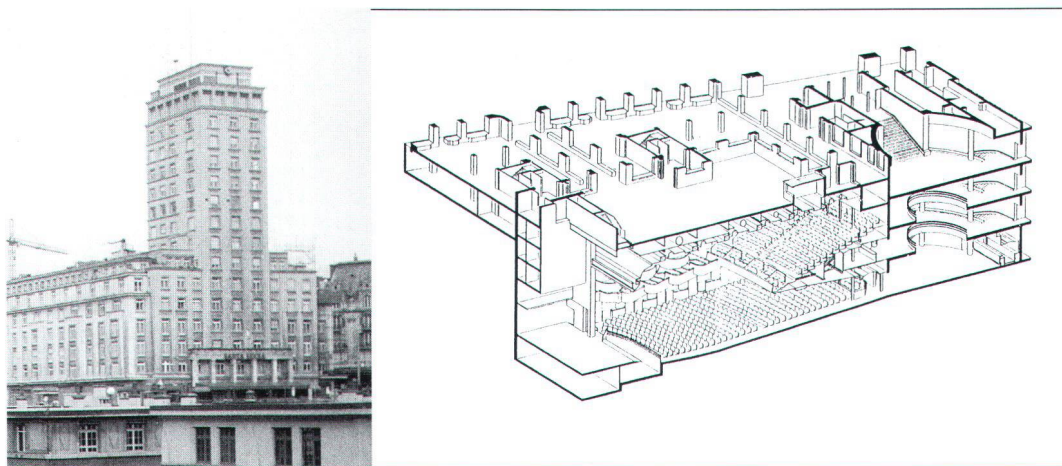
Der Widerstand begann im März 1990 mit einer Interpellation im Gemeinderat von Lausanne und einer Unterschriftensammlung bei bekannten Persönlichkeiten und mündete in der Gründung der Association ein knappes Jahr später. Diese wandte sich sodann an die Eigentümerin, an den Staatsrat und die Stadtregierung, an Kulturträger und an die Medien und setzte einen Meinungsbildungsprozess zugunsten der Erhaltung des Gebäudes in Gang. In *Montbrelloz* kam der Anstoss zur Gründung eines Vereins vom Präfekten, worauf die Kirchgemeindeversammlung beschloss, den Turm zu behalten und das Schiff dem Verein für 25 Jahre zu überlassen mit der Auflage, dieses zu restaurieren und einer Verwendung zuzuführen sowie innert 12 Mona-

ten mit den Arbeiten zu beginnen. Die Kosten für die Renovation des Kirchenschiffes waren auf 300 000 Fr. veranschlagt, und der Verein – der 200 Mitglieder zählt – hatte nur 10 000 Fr. in der Kasse, so dass er die Arbeiten etappenweise in Angriff nahm. Der Anfang bestand 1981 in der Reparatur des Daches, an deren Kosten der SHS 10 000 Fr. beitrug. Einsparungen waren möglich infolge freiwilliger Arbeit von Jugendlichen. Bis 1987 waren die Arbeiten an der Aussenhülle beendet, 1991 diejenigen an der Umgebung, und es bleibt noch die Restaurierung der Malereien und der Verputze im Innern. Das Gebäude *Métropole* ist vollumfänglich in das kantonale Schutzinventar aufgenommen worden, und der Saal mit Foyer steht definitiv unter Schutz. Eine neugeschaffene *Stiftung Métropole* ist im Besitz eines Baurechts am Saal, für das der Gemeinderat 1 Mio. Fr. bezahlt hat, neben einer Zusage über 3 Mio. Fr. für die Restaurierung; weitere 3 Mio. Fr. wird der Staatsrat dem Kantonsrat beantragen. Eine ebenso hohe Summe erhoffen sich die Association und die Stiftung von privater Seite.

Künstler und Jugendliche

Das *Métropole* ist ein noch weitgehend erhaltener Bau aus der Übergangszeit vom Art Déco zur klassischen Moderne. Untersuchungen haben ergeben, dass der Saal eine europaweit nahezu einmalige

Akustik für klassische Musik aufweist, aber nicht nur das. Während der Meinungsbildungskampagne waren Künstler kostenlos auch mit Darbietungen vom Afrojazz über Ballets Béjart bis hin zum Zirkus aufgetreten und waren von den technischen Gegebenheiten wie auch von der *Ambiance* des Saales ebenso begeistert gewesen wie das Publikum von der letzteren. Zudem hatte Paul-René Martin, ehemaliger Stadtpräsident von Lausanne, schon 1991 ein Betriebskonzept für den ganzen *Métropole*-Komplex ausgearbeitet. In *Montbrelloz* werden Jugendliche in Ferienlagern für eine Tagesentschädigung von 20 Fr. unter der Aufsicht von Fachleuten die alten Putzschichten – soweit nötig – entfernen. Es sind deren neun. In der 8. Schicht sind Wandmalereien aus der Romantik gefunden worden und in einer anderen Schicht beispielsweise eine aus der Kreuzritterzeit stammende Darstellung der Stadt Jerusalem, die wohl daher rührt, dass ein Teil des Kirchengebäudes bis zur Französischen Revolution dem Orden der Hospitaliter vom heiligen Johannes von Jerusalem als Stützpunkt für die Pilger auf dem Weg nach Malta, Rhodos und Jerusalem diente. Weitere Darstellungen datieren aus dem 18. und dem 19. Jahrhundert. Nach Beendigung der Restaurierung soll das Kirchenschiff als Veranstaltungsprogramm für die Dorfbevölkerung dienen. Einzelne Konzerte haben schon während der Arbeiten stattgefunden. Die beiden Heimatschutzpreise werden den Vereinen anlässlich von Feiern im Herbst übergeben.



Vue extérieure et coupe transversale du cinéma Métropole.
Aussenansicht (Bild SHS) und Querschnitt des Metropole-Kinotraktes.

Prix «Heimatschutz» 1995 à des associations privées

Du médiéval et du moderne

lsp. La Ligue suisse du patrimoine national (LSP) décerne cette année deux prix à des associations, l'un pour la sauvegarde de l'église de Montbrelloz, qui date du XII^e siècle, l'autre pour l'intervention couronnée de succès en faveur de la salle de cinéma «Métropole», à Lausanne, qui fut ouverte en 1931.

C'est en 1980 que la Commune de Montbrelloz a annoncé la démolition de l'église, restée vide après qu'en 1964 une autre église eut été édifiée dans le style architectural d'alors – mais, pour des raisons financières, sans clocher, de sorte qu'on est obligé d'utiliser les cloches de la première. L'annonce de la démolition suscita une première résistance, d'où est née l'Association des amis de la vieille église de Montbrelloz (AVEM). L'Association Musique Métropole (AMM) s'est opposée à une demande de construction de la propriétaire (une société d'assurance) visant d'abord à démolir cette salle de cinéma de style «Art Déco» et son foyer, puis à aménager dans le bâtiment six salles de cinéma plus petites, des étalages commerciaux et d'autres choses accessibles au public.

Résistances extérieures

La résistance a commencé en mars 1990 par une interpellation au Conseil communal de Lausanne et une collecte de signatures auprès de personnalités connues; elle a abouti un an plus tard à la fondation de l'Association. Celle-ci s'est aussitôt adressée à la société propriétaire, au Conseil d'Etat et à la Municipalité, à des mécènes de la culture et aux médias, et a déclenché un processus d'information de l'opinion en faveur de la sauvegarde du bâtiment. – A Montbrelloz, c'est le préfet qui a donné l'impulsion nécessaire à la création d'une association, après quoi l'assemblée de paroisse a décidé de conserver le clocher et de laisser la nef à la disposition de l'association pour 25 ans, à charge de la restaurer et de lui trouver une utilisation, et aussi de commencer les travaux dans les 12 mois.

Les frais de restauration ont été évalués à 300 000 fr., et l'association – qui compte 200 membres – n'avait que 10 000 fr. en caisse, de sorte qu'elle a entrepris les travaux par étapes. On a commencé par la rénovation du toit, aux frais de laquelle la LSP a contribué pour 10 000 fr. Des économies ont été possibles grâce au travail bénévole de jeunes gens. Jusqu'en 1987, on a terminé les travaux extérieurs, et en 1991 ceux de l'environnement; il reste encore, à l'intérieur, la restauration des peintures murales et des crépis. – Le bâtiment du Métropole a été introduit en sa totalité dans l'inventaire cantonal des monuments, tandis que la salle et le foyer sont définitivement protégés. Une Fondation Métropole, nouvellement créée, détient un droit de superficie pour la salle, pour lequel l'autorité communale a versé un million de francs, en plus d'une garantie financière de

La salle Métropole à l'honneur

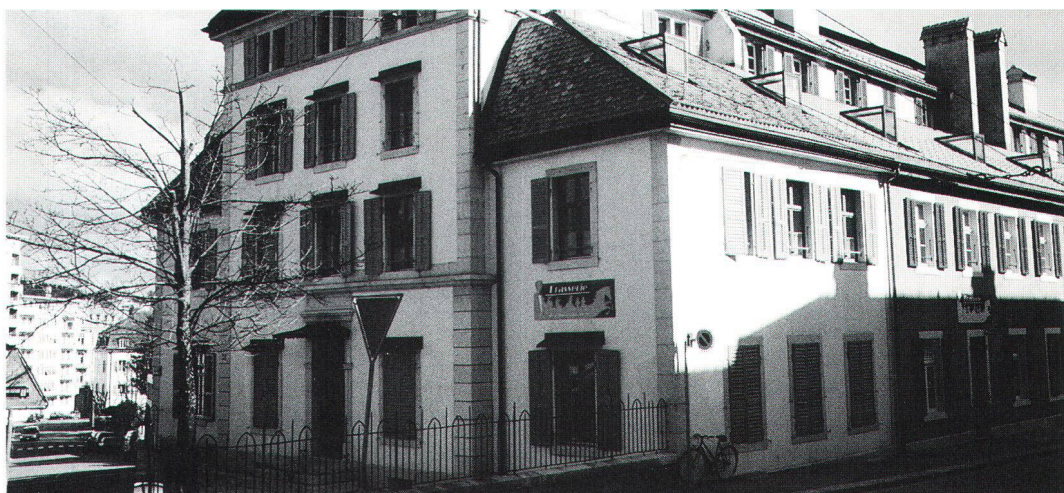
La salle Métropole de Lausanne vient d'être gratifiée d'un des prix que le Heimatschutz décerne chaque année à une commune ou à une organisation privée. L'Association Musique Métropole a en effet été récompensée des ses efforts déployés pour la restauration de cette salle de cinéma-théâtre qui, depuis son origine, a été fréquentée par de grands «ténors» de la musique et du music-hall. Construit par l'architecte vaudois Alphonse Laverrière, sur l'initiative des ingénieurs et entrepreneurs zurichois Scotoni, le Métropole constitue une des plus belles salles des années 1930. Lors de son édification en 1929-1931, l'immeuble-tour qui le surmonte avait fait sensation et provoqué de nombreuses polémiques entre les partisans de la tradition et ceux de la modernité. Fermée depuis 1988, la salle Métropole pourra enfin être restaurée et rénovée grâce au crédit, s'élevant à trois millions de francs, voté à la mi-juin de cette année par le Grand Conseil vaudois, et qui vient compléter les précédentes subventions émanant de diverses autorités, telles que la Ville de Lausanne. Cette rénovation coïncide avec la récente publication d'une brochure par la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS), dans sa série *Guides de monuments suisses*. Cette brochure a été réalisée par l'historien de l'art Pierre A. Frey, *L'immeuble de la Tour Bel-Air et la salle Métropole à Lausanne*. Elle a été éditée grâce au soutien de l'Association Musique Métropole et peut être commandée auprès de cette association (case postale 2141, 1002 Lausanne) ou auprès de la SHAS, Pavillonweg 2, case postale, 3001 Berne.

Catherine Courtiaud

trois millions pour la restauration; trois autres millions seront demandés par le Conseil d'Etat au Grand Conseil. L'Association et la Fondation espèrent une contribution équivalente du mécénat privé.

Artistes et jeunes gens

Le Métropole est une bâtiment encore bien conservé, de l'époque de transition entre «Art Déco» et classique moderne. Des études ont montré que la salle a une acoustique quasi unique en Europe pour la musique classique, mais pas seulement pour cela. Pendant la campagne d'information, des artistes sont venus s'y produire gratuitement – du jazz africain au cirque en passant par les ballets Béjart – et ont été aussi enthousiasmés par les qualités techniques et l'ambiance de la salle que le public de la dernière. Enfin M. Paul-René Martin, ancien syndic de Lausanne, avait élaboré, en 1991 déjà, une conception d'exploitation pour tout l'ensemble du complexe Métropole. – A Montbrelloz, des jeunes gens en camp de vacances enlèveront dans la mesure nécessaire, pour un salaire de 20 fr. par jour et sous la surveillance de spécialistes, les vieilles couches de crépi. Il y en a neuf. Dans la huitième ont été découvertes des peintures de l'époque romane, et dans une autre couche on a trouvé en particulier une représentation de Jérusalem du temps des croisades, ce qui s'explique par le fait qu'une partie de l'édifice, jusqu'à la Révolution française, appartenait à l'ordre des hospitaliers de St-Jean de Jérusalem et servait de halte pour les pèlerins se rendant à Malte, Rhodes ou Jérusalem. D'autres peintures datent des XVIIIe et XIXe siècles. Une fois la restauration achevée, la nef doit servir de lieu de réunion pour la population. Quelques concerts ont déjà eu lieu pendant les travaux. – Les deux prix LSP seront remis aux associations concernées dans le cadre de festivités prévues pour l'automne.



Le «Manège» après une rénovation rendue possible par la Ligue suisse du patrimoine national (photo Steiger).

Das «Manège»-Gebäude nach der durch den Schweizer Heimatschutz ermöglichten Renovation. (Bild Steiger)

Un bijou condamné à la démolition fait ses preuves

Le Manège est mort – vive le Manège!

Par Céline Steiger, La Chaux-de-Fonds

La sauvegarde de l'Ancien Manège à La Chaux-de-Fonds, à laquelle la Ligue Suisse du patrimoine national a contribué avec un premier prêt sans intérêt de 100 000 francs, a été une longue suite de péripéties qui, de la première opposition à l'ordre de démolition à l'inauguration, se sont étalées sur dix-neuf ans. Grâce à la persévérance du comité «Sauvons le Manège», devenu par la suite Société coopérative de l'Ancien Manège, la ville conserve ainsi un bâtiment intéressant, classé depuis 1991 par les Monuments et sites cantonaux.

Si, de l'extérieur, le Manège ne se distingue que peu des immeubles d'habitation qui l'entourent, tout son intérêt est dû à l'architecture intérieure, qui évoque une vie fortement communautaire, voire même, selon une hypothèse émise, un familistère: une grande cour intérieure décorée de magnifiques fresques, éclairée par une verrière, et entourée dans les étages d'un grand nombre de logements. Une exception pour La Chaux-de-Fonds du XIXe siècle, qui ne connaissait

pas d'architecture industrielle en raison du système de production de la montre, l'établissement, et dont les immeubles d'habitation ouvriers étaient construits sur un plan unique. Construit en 1855 par la société de cavalerie du Manège, le corps central du bâtiment a d'abord servi de halle d'équitation. Dès 1868, celle-ci est désaffectée et le Manège est transformé en maison d'habitation; la cour intérieure daterait de cette époque. C'est à cette époque également que

sont construites les ailes est et ouest. En 1972, le bâtiment est désaffecté et destiné à la démolition, pour être remplacé par un parcage; la démolition aurait eu lieu à l'heure actuelle, sans la mobilisation exceptionnelle des partisans de la sauvegarde du Manège, soutenus par la population de La Chaux-de-Fonds, confrontée à cette occasion, pour la première fois, à son patrimoine. Aujourd'hui le bâtiment, rénové notamment selon des techniques anciennes retrouvées, ab-